



Élection présidentielle.

Mars - Avril 2017



Par décret du 24 février 2017, les électeurs sont convoqués en vue de procéder à l'Élection Présidentielle lors des scrutins des 23 avril 2017 et 07 mai 2017 qui se tiendront au bureau de vote situé à la Salle Polyvalente - Place Jean Grappin, de 8h00 à 19h00. 2017 étant une année de refonte des listes électorales, chaque électeur a été destinataire d'une nouvelle carte. Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou

être présent dans votre commune d'inscription électorale, vous avez la possibilité de confier un mandat à un autre électeur inscrit dans la même commune que vous. La procuration est établie pour un scrutin déterminé (pour l'un des deux tours ou pour les deux tours). Toutefois, une procuration peut être établie pour une durée de son choix, dans la limite d'un an à compter de sa date d'établissement, si l'intéressé établit être de façon durable dans l'incapacité de se rendre au bureau de vote. On peut faire établir sa

Carte nationale d'identité.

A compter du 22 mars 2017, dans le Département du Doubs, les demandes de Carte Nationale d'Identité, ainsi que les demandes de passeport seront uniquement déposées dans l'une des 23 Communes équipées d'un Dispositif de Recueil et ce quelle que soit la Commune de résidence du demandeur.

Le Secrétariat reste à votre disposition dans l'accompagnement de vos démarches et pour tout renseignement.



Procuration auprès du tribunal d'instance, au commissariat de police ou à la gendarmerie.

A noter :

Le jour des élections ne pas oublier de se présenter muni d'une pièce d'identité avec photo (carte vitale, carte nationale d'identité...).

Le bureau de vote sera ouvert jusqu'à 19h00.

A vélo, le casque obligatoire pour les moins de 12 ans

Depuis le 22 mars 2017, les enfants de moins de 12 ans doivent porter un casque à vélo, qu'ils soient conducteurs ou passagers.

Encourager l'apprentissage du vélo comme activité physique - excellente pour la santé comme pour la qualité de l'air - nécessite, dès le plus jeune âge, d'adopter les bonnes habitudes de sécurité.

Protéger les plus vulnérables fait partie des priorités du Gouvernement. Ainsi, en application de la mesure n°16 du Comité interministériel de la sécurité routière du 2 octobre 2015 visant à réduire la gravité des blessures au visage et les risques de traumatismes crâniens des enfants pratiquant le vélo, le port du casque à vélo devient obligatoire pour les enfants (conducteurs ou passagers) de moins de 12 ans. Les chocs à la tête chez les jeunes enfants peuvent causer des traumatismes plus graves que chez les adultes ou adolescents. Le casque diminue le risque de blessure sérieuse à la tête de 70%, le risque de blessure mineure de 31% et le risque de blessure au visage de 28%. Une étude récente confirme et quantifie le

risque de lésions neurologiques dans la tête d'enfant de 6 ans casquée et non casquée. Le port du casque diminue drastiquement le risque de perte de connaissance : à plus de 10 km/h, il passe de 98% dans le cas d'une tête non casquée à 0,1% pour une tête casquée.

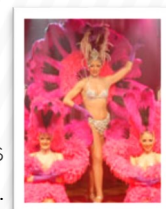
Si un adulte transporte à vélo un enfant passager non casqué ou accompagne un groupe d'enfants non protégé, il risque une amende de quatrième classe (90 euros).

Adultes, si vous encouragez vos enfants à pratiquer du vélo, montrez l'exemple ! S'équiper et choisir des équipements de sécurité individuels adaptés, dont le casque à vélo, doit s'apprendre dès le plus jeune âge. Et c'est bien souvent au travers de l'exemple de leurs parents que les enfants apprennent ou non à s'équiper. À cet égard, il a été constaté que les parents d'enfants équipés de casque sont enclins à en porter déjà un eux-mêmes. Les enfants à vélo doivent donc porter un casque, à plus forte raison parce qu'ils sont inexpérimentés.



40 Ans des copains d'abord !

A l'occasion des 40 ans de l'association, un repas spectacle à Salins est organisé. Vous pouvez vous joindre à l'association. Plus de renseignements rendez-vous sur le site Internet de la mairie www.beure.fr. Un programme alléchant vous attend !



L'inscription à l'école pour la rentrée scolaire 2017/2018 concernant les enfants nés en 2014 se fera en mairie du 15 au 20 mai. Merci de vous munir de votre livret de famille, du carnet de santé de votre enfant et d'un justificatif de domicile aux heures habituelles d'ouvertures.



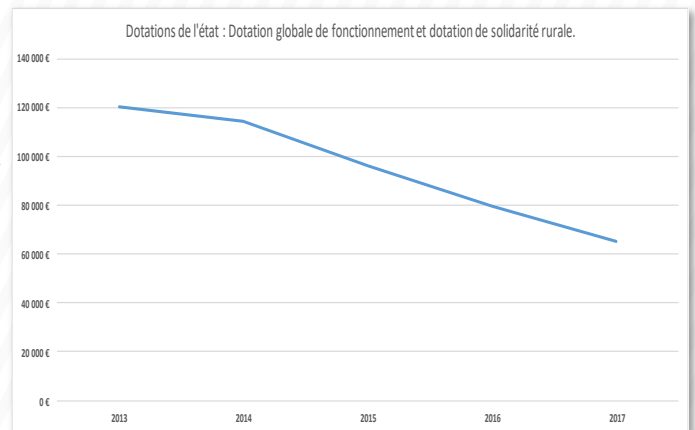
Conseils municipaux du 21 mars et 11 avril 2017

Vous retrouvez les comptes-rendus des derniers conseils municipaux sur www.beure.fr.

N'hésitez pas à consulter la rubrique "infos pratiques" puis "tous les documents". Ensuite, utilisez les filtres selon les documents recherchés. (compte-rendu, calendrier des ordures ménagères...)

Lors du dernier conseil municipal, le budget prévisionnel 2017 a été voté. Faisons un petit focus sous forme de graphique concernant les dotations de l'état...

Sur la base de 2013 une perte globale de 125832 €.



Agenda : à venir ...

- Dimanche 07 Mai** : Second tour des Élections Présidentielles, Salle Polyvalente.
- Lundi 08 Mai** : 72^{ème} Anniversaire de la Victoire de 1945 :
 PUGEY : Office Religieux à 9h30, Cérémonie au Monument aux Morts à 10h30.
 BEURE : Départ du défilé devant l'Eglise à 11h45, Cérémonie au Monument aux Morts Place J. Grappin suivie d'un vin d'honneur, Salle Polyvalente.
 Ouverture du Musée de 14h00 à 18h00.
- Samedi 13 Mai** : Concert de la Lyre Viticole en l'Eglise St-Hippolyte, à 20h00.
- Dimanche 14 mai** : Vide dressing organisé par le comité des fêtes
 : Trail des forts
- Dimanche 04 Juin** : Comité des Fêtes, transhumance avec la montée des chèvres au Bois de Peu.
- Lundi 05 Juin** : Doubs Libération US44, entretien des Véhicules à BEURE.
- Jeudi 08 Juin** : Hommage aux Morts d'Indochine : Cérémonie au Monument aux Morts Place J. Grappin, à 18h00, suivi d'un vin d'honneur, Salle Polyvalente.
- Vendredi 09 Juin** : A. G. de l'Association de Chasse, à 20h00, à la Salle H. Bertrand.
- Dimanche 11 Juin** : Premier tour des Élections Législatives.
- Mardi 14 Juin** : Dernier mardi des Copains d'Abord, à la Salle Polyvalente.
- Dimanche 18 Juin** : -Second tour des Élections Législatives.
 -Appel du Général de Gaulle, au Monument Place J. Grappin, à 11h00, suivi d'un vin d'honneur, Salle Polyvalente.
 -Gala du Twirling à la Sainte-Famille.
 -Voyage dans le Périgord des Copains d'Abord (du 18 au 25 juin).
- Mercredi 21 Juin** : A. G. du Twirling, à 19h00, Salle Polyvalente.
- Samedi 24 juin** : Fête de l'École, Salle Polyvalente.
- Dimanche 25 Juin** : Vide grenier du Musée Lucien ROY, Salle Polyvalente et Place J. Grappin.

